



Hors-la-loi

Ces explorateurs qui visitent la Londres interdite Page 29



Trouble

Une étrange sirène s'est échouée dans une page de ce cahier Page 27

Quête

Le chou, un méconnu au cœur si secret Page 29



Le grand silence à deux. Ce sont les femmes qui boostent les statistiques du divorce tardif. L'autonomie financière qu'elles ont acquise leur laisse désormais le choix de rester ou de partir. KIRK WEDDELL/ARCHIVES

Vivement le divorce

De plus en plus de couples se séparent à l'âge de la retraite. Et si l'être humain n'était simplement pas fait pour vivre une monogamie de plusieurs décennies? se demande **Anna Lietti**

Lorsque Sabine*, 63 ans, a annoncé à René, 71 ans, qu'elle allait le quitter, elle a commencé par se prendre un «C'est ça, tire-toi!» en pleine figure. Puis son mari l'a narguée: «Tu es trop nulle, tu n'oseras jamais.»

C'est seulement quand il l'a vue chercher un appartement qu'il s'est radouci, acculé à l'évidence: la (trop) gentille Sabine en a marre de brûler dans l'enfer conjugal. Lan prochain, elle sera comme lui à la retraite et la perspective d'un huis clos à pleintemps l'épouvante.

«Il était l'homme de ma vie, soupir-t-elle. C'est au moment où son mari a pris sa retraite que les choses ont commencé à se dégrader. Non que René se soit transformé en monstre du jour au lendemain. Ses crises de colère, ses paroles dénigrantes, Sabine les subit depuis longtemps. «Je me disais: je tiens à lui, ça va s'arranger.» Lorsqu'il s'est retrouvé chez lui, socialement plus isolé que jamais, elle a compris: non seulement ça

ne s'arrangerait pas, mais ça ne ferait qu'empirer. Rester aux côtés de René, c'était signer pour vingt ans de cauchemar.

■ Une tendance de fond

Pour se donner du courage, Sabine peut se dire qu'elle est une femme dans le vent de l'Histoire: l'augmentation des divorces tardifs constitue une tendance sociologique de fond. En Suisse, 2010 a marqué une étape symbolique: pour la première fois, la proportion de divorces chez les couples mariés depuis au moins 20 ans a dépassé celle du groupe jusque-là majoritaire, celui des mariés depuis 5 à 9 ans (voir graphiques page suivante).

Les chantes du bon vieux temps verront dans ces chiffres un signe que les aînés, eux aussi, sont devenus individualistes et intolérants à la frustration. Ils évoqueront un passé radieux où la règle était celle de l'union au long cours. Ils auront tort: «La durée d'un mariage dans les siècles pas-

sés était courte», rappelle Alfred Perrenoud, professeur honoraire en histoire de la famille à Genève. Dans la ville de Calvin, au début du XVIIIe siècle, un tiers des unions étaient rompues après 9 ans. Et la proportion de mariages durant moins de 20 ans était supérieure (53,4%) à celle des mariages de 20 ans et plus (46,6%).

Bien sûr, les unions prenaient fin pour d'autres raisons, au premier rang desquelles la forte mortalité des femmes en couche. Le résultat est le même: aujourd'hui, un jeune couple qui se marie contemple la perspective de soixante ans de vie commune. C'est une première dans l'histoire de l'humanité. Et si les mammifères modérément monogames que nous sommes n'étaient simplement pas faits pour ça?

Le phénomène trouve en tout cas des explications sociologiques immédiates. L'allongement de l'espérance de vie, l'émergence de nouvelles valeurs font que la retraite n'est plus, selon le mot du

«Elles prennent le risque de la solitude, c'est clair. Mais elles le font parce qu'elles s'aperçoivent qu'elles sont déjà seules, moralement»

Anne Reiser
Avocate

sexologue français Gérard Ribes, «le temps du repli», mais celui du déploiement».

En d'autres termes: au lieu de mariner dans leurs silences, «les vieux couples qui n'ont plus rien à faire ensemble s'octroient désormais la liberté de divorcer», résume la chercheuse bernoise Pasqualina Pierri-Chiello, spécialiste en parcours de vie. Pour les femmes, cette liberté est le fruit d'une autonomie financière récente: «Celles qui restaient parce que leur dépendance matérielle ne leur laissait pas d'autre choix ont désormais la possibilité de s'en aller. C'est souvent dur, car le divorce reste un facteur de paupérisation. Mais cela devient possible.»

Et comme l'opprobre social ne s'abat plus sur les épouses en rupture, on en voit même qui osent briser le dernier tabou: elles se séparent d'un homme qui, différenciant d'âge aidant, commence à

> **Check-up**
Par Marie-Christine
Petit-Pierre

Un cholestérol élevé peut-il être de bon augure?



Découvrir que l'on a un taux de cholestérol élevé constitue généralement une mauvaise nouvelle, puisque cela implique une augmentation du risque cardiovasculaire. Eh bien, pas tout le monde! Selon une étude* comprenant 5750 personnes de 55 à 99 ans n'ayant pas de problème cardiovasculaire, un taux de cholestérol élevé pourrait diminuer le risque de mourir d'une maladie autre que cardiovasculaire. Cet effet positif du cholestérol devient véritablement significatif après 65 ans et augmente à chaque décennie. Par ailleurs, l'étude ne met pas en évidence de forte corrélation entre mortalité cardiovasculaire et cholestérol élevé. Elle montre même - chez les plus de 85 ans, il est vrai - qu'un cholestérol élevé entraîne une diminution des accidents cardiovasculaires. Faut-il en déduire que les fameuses statines, médicamenteux pour abaisser le cholestérol, ne devraient plus être prescrites en prévention à partir de 65 ans? Lavis de Nicolas Rodondi, médecin-chef de la Polyclinique médicale de l'Hôpital de l'Ille à Berne.

Le Temps: Finalement, le cholestérol, ce n'est pas aussi mauvais qu'on le dit?

Nicolas Rodondi: L'étude rappelle surtout que le traitement doit tenir compte de l'âge du patient. Chez les personnes âgées, l'association entre cholestérol élevé et maladies cardiovasculaires est en effet plus faible que chez les plus jeunes. De plus, le risque cardiovasculaire diminue avec l'âge. Par contre, et des études bien plus larges l'ont démontré, chez les personnes plus jeunes, un cholestérol élevé est

un facteur de risque important pour les maladies cardiovasculaires.

- Le mot d'ordre est toujours d'essayer de baisser le taux de cholestérol, y compris chez les plus de 65 ans. Faut-il changer les recommandations?

- Il faut toujours pondérer les recommandations en fonction de l'état de santé et de l'âge des patients. Si l'on suit les «guidelines» à la lettre, on risque de surtraiter les personnes âgées.

- L'étude, qui a eu un suivi de près de 14 ans, comprend des personnes âgées de 55 à 99 ans. Presque 100 ans, c'est un âge extraordinaire pour une étude de ce type?

- Certainement. Malheureusement, la plupart des études de traitements médicamenteux écartent les personnes âgées, alors qu'avec le vieillissement de la population il y a de plus en plus de gens entre 70 et 80 ans. Or, dans la plupart des études sur le lien entre les maladies cardiovasculaires et le cholestérol concernant des personnes exemptes de problèmes cardiaques, les participants ont un âge maximum de 70 ans. L'âge peut monter jusqu'à 80 ans si l'étude concerne des personnes qui ont une maladie cardiovasculaire. Au-delà, il n'y a pas de données. Ce constat est d'ailleurs valable pour d'autres maladies. Cela pose un véritable problème en pratique clinique, et l'Union européenne a lancé un appel à projets pour qu'on implique plus de personnes âgées dans les études.

- Pourquoi les personnes âgées sont-elles exclues des études?

- Parce que l'industrie pharmaceutique craint des résultats négatifs. Si le médicament testé n'a pas d'effet sur les personnes plus âgées, l'étude sera moins positive. La crainte des effets secondaires, plus fréquents chez les seniors, entre aussi en ligne de compte.

- Pour revenir à l'étude, le cholestérol protège-t-il des maladies autres que cardiovasculaires à partir d'un certain âge?

- On ne peut pas dire cela. Par contre, certaines maladies, comme le cancer ou les maladies inflammatoires, baissent le taux de cholestérol. On s'est d'ailleurs demandé un temps si les personnes qui avaient un cholestérol bas couraient un plus grand risque de cancer. Ou si les médicaments contre le cholestérol pouvaient favoriser le cancer. Mais cela a été clarifié depuis: en fait, les cancers abaissent le taux de cholestérol, sans que ce dernier soit lié à un risque de cancer.

*Journal of American Geriatrics Society, vol. 59, issue 10, October 2011.

► Suite de la page 25

glisser dans la démençe ou la dépendance physique. Pasqualina Pierrig-Chiello: «Dans les enquêtes qualitatives, certaines disent: cet homme m'a trompé durant des années, il m'a donné si peu de lui, je ne vais pas gâcher des années encore à lui servir d'infirmière». Brr. Au pays des épouses dévouées, la couleur du ciel vire au gris glacial.

■ Avenir de la solitude

Les divorces tardifs ne sont bien sûr pas seulement le fait de femmes en phase de «reconquête du soi», selon le mot du sociologue français François de Singly*. Le quinquagénaire qui part, tout feu tout flamme, fonder une nouvelle famille reste une figure importante du paysage. Mais Pasqualina Pierrig-Chiello émet l'hypothèse que le facteur féminin est celui qui booste les statistiques du divorce tardif. Une recherche qu'elle vient d'entamer sous l'égide du Programme national de recherche

scientifique apportera des précisions là-dessus (lire encadré ci-dessous).

Lavocate genevoise Anne Reiser partage cette impression. Elle évoque ces quinquagénaires qui, «mission familiale accomplie», se retrouvent avec «dans les pattes» un mari avec qui elles ne partagent plus rien depuis longtemps. Beaucoup, précise-t-elle, prennent la précaution de divorcer avant l'arrivée à la retraite de monsieur: la loi leur donne droit dans ce cas-là à la moitié de l'avoir vieillesse accumulé durant le mariage. Or l'on voit que l'amertume réveille la calculatrice qui sommeille en nous.

Elles s'en vont donc, mais vers quoi? De nouvelles aventures? Amicales certainement, sportives et culturelles souvent. Mais pas amoureuses. Les chiffres sont formels: à partir de 50 ans, une femme qui se sépare a très peu de chances de reformer un couple. Anne Reiser: «Elles prennent le ris-

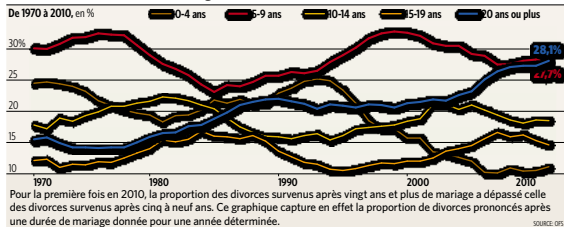
que de la solitude, c'est clair. Mais elles le font parce qu'elles s'aperçoivent qu'elles sont déjà seules, moralement».

Le scénario est tout différent pour les hommes: plus effrayés à l'idée de vivre seuls, moins attentifs à ce qui se passe en eux, «ils ne se laissent pas le temps du détachement et enchaînent les relations», note Pasqualina Pierrig-Chiello. On les voit donc surfer en masse sur les sites de rencontres pour seniors. Mais on constate aussi qu'ils sont plus «vulnérables», psychologiquement et socialement: «Dans les six mois qui suivent la perte d'un partenaire, le risque de suicide chez les hommes grimpe en flèche», rappelle la chercheuse.

L'égalité devant la solitude reste un projet d'avenir.

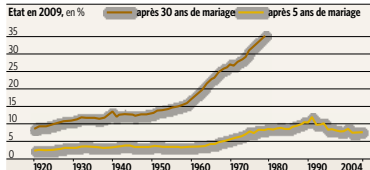
*Prénoms fictifs
**«50 ans, séparée, vivre l'expérience de la rupture», Ed. Armand Colin, novembre 2011.

Divorces selon la durée du mariage



Pour la première fois en 2010, la proportion des divorces survenus après vingt ans et plus de mariage a dépassé celle des divorces survenus après cinq à neuf ans. Ce graphique capture en effet la proportion de divorces prononcés après une durée de mariage donnée pour une année déterminée.

Proportion de divorces par promotion et durée de mariage



Ce graphique illustre le destin conjugal de l'ensemble des personnes mariées durant une année civile donnée. Si un mariage sur dix conclu en 1925 était, trente ans plus tard, dissous dans le divorce, cette proportion grimpe à 30% pour la promotion de 1975.

«De plus en plus de femmes prennent l'initiative de la rupture. Elles pourraient même devenir majoritaires»

Pasqualina Pierrig-Chiello
Psychologue

Sous la loupe des chercheurs

Un projet de recherche national scrute les enjeux de la perte du partenaire dans la deuxième moitié de la vie

Jusqu'ici, dans ses recherches prospectives menées en collaboration avec des confrères allemands, Pasqualina Pierrig-Chiello, psychologue spécialiste des parcours de vie, a identifié trois cas de figure sous-tendant les divorces tardifs.

● Celui du couple qui n'en a jamais été vraiment un, au sens où on l'entend aujourd'hui. Il s'est marié par convention ou obligation, à tenu bon pour les enfants ou pour des questions d'héritage. Une fois les enfants partis et les parents décédés, les conjoints sont enfin déliés de leurs obligations.

● Celui du couple uni et complice au début, mais dont les membres, avec les années, évoluent dans des directions différentes. Jusqu'à se rendre compte qu'ils vivent ce que les Allemands appellent «das grosse Schweigen»: le grand silence.

● Celui du «coup de tonnerre dans un ciel bleu», où l'un des

deux conjoints tombe amoureux de quelqu'un d'autre. Le plus souvent, ledit conjoint est un homme et il part fonder une nouvelle famille avec une femme plus jeune. Mais les choses sont en train de changer.

«De plus en plus de femmes prennent l'initiative de la rupture», note la chercheuse, qui ne s'étonnerait pas de les voir bientôt majoritaires dans ce rôle.

Pour le savoir, et pour mieux cerner les causes et les conséquences des séparations tardives, un projet de recherche a démarré cette année dans le cadre du programme national LIVES et portera sur «la perte d'un partenaire intime dans la deuxième moitié de la vie». Pasqualina Pierrig-Chiello le codirige avec Dario Spini de l'Université de Lausanne.

En ce moment, l'équipe de recherche engage les témoignages et invite les personnes intéressées à livrer le leur. Si vous avez plus de 40 ans et que vous avez perdu votre partenaire (deuil, divorce, séparation) au cours des deux dernières années, vous êtes donc invité à contacter l'antenne francophone du projet: Dario Spini@unil.ch ou 021 692 38 38/021 692 38 54. A.L.

